

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI
AVIS DE LIVRAISON GARANTIE
DE
MAINSTREET EQUITY CORP.
EN RÉPONSE À L'OFFRE DE RACHAT DATÉE DU 15 DÉCEMBRE 2008

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE
JUSQU'À 17 H (HEURE NORMALE DE L'EST) LE 20 JANVIER 2009,
À MOINS QU'ELLE NE SOIT PROLONGÉE, RETIRÉE OU MODIFIÉE.

DESTINATAIRE : MAINSTREET EQUITY CORP.
ET : SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.

Par la poste

Services aux investisseurs Computershare Inc.
P.O. Box 7021, 31 Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 3H2

À l'attention de : Corporate Actions

Par courrier recommandé, en mains propres ou par messenger

Services aux investisseurs Computershare Inc.
9th Floor, 100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

À l'attention de : Corporate Actions

Par télécopieur : 1-905-771-4082
Téléphone (sans frais) : 1-800-564-6253

Les modalités et conditions de l'offre de rachat datée du 15 décembre 2008 (désignée, avec ses modifications et ses suppléments, l'« offre de rachat ») de Mainstreet Equity Corp. (la « société »), ainsi que la note d'information qui l'accompagne, sont intégrées par renvoi dans le présent avis de livraison garantie. Les définitions figurant dans l'offre de rachat et la note d'information s'appliquent au présent avis de livraison garantie. Les actionnaires devraient examiner soigneusement les incidences fiscales découlant du dépôt de leurs actions ordinaires (les « actions ») de la société en réponse à l'offre. Veuillez vous reporter aux rubriques « Note d'information – Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » et « Note d'information – Certaines incidences fiscales fédérales américaines ».

Le présent avis de livraison garantie, ou une télécopie de celui-ci signée à la main, doit être utilisé pour accepter l'offre faite par la société à l'égard des actions dans les cas suivants : i) les certificats représentant les actions à déposer ne peuvent être obtenus immédiatement; ou ii) les certificats et tous les autres documents requis ne peuvent être livrés à Services aux investisseurs Computershare Inc. (le « dépositaire ») avant l'heure limite à la date d'expiration. De telles actions peuvent être déposées en réponse à l'offre en utilisant les procédures prévues dans le présent avis de livraison garantie, pourvu que toutes les conditions suivantes soient remplies :

- a) le dépôt est effectué par un établissement admissible ou par l'entremise d'un tel établissement;
- b) un avis de livraison garantie valablement rempli et dûment signé, ou une télécopie de celui-ci signée à la main (y compris une garantie par un établissement admissible), parvient au dépositaire à l'une des adresses indiquées précédemment au moyen de l'une des méthodes correspondantes décrites précédemment, au plus tard à l'heure limite à la date d'expiration;

- c) le ou les certificats représentant les actions déposées, dans une forme appropriée pour le transfert, ainsi qu'une lettre d'envoi remplie valablement et dûment signée visant les actions, avec toute garantie de signature nécessaire, et tous les autres documents requis par la lettre d'envoi, parviennent au dépositaire à l'une des adresses indiquées précédemment au moyen de l'une des méthodes correspondantes décrites précédemment au plus tard à 17 h (heure normale de l'Est) le troisième jour de bourse à la Bourse de Toronto suivant la date d'expiration.

L'envoi du présent avis de livraison garantie à une adresse autre ou sa transmission d'une manière autre que ce qui est indiqué ci-dessus ne constitue pas une livraison valide.

Le présent avis de livraison garantie ne doit pas servir à garantir des signatures. Si une signature apposée sur la lettre d'envoi doit être garantie par un établissement admissible, cette signature doit figurer dans l'espace prévu à cette fin dans la lettre d'envoi.

NE JOIGNEZ PAS LES CERTIFICATS REPRÉSENTANT LES ACTIONS AU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE. Les certificats représentant les actions **doivent** accompagner votre lettre d'envoi.

Par les présentes, l'actionnaire soussigné dépose auprès de la société, selon les modalités et sous réserve des conditions prévues dans l'offre de rachat, la note d'information et la lettre d'envoi connexe, dont il est par les présentes accusé réception, les actions indiquées ci-après, conformément aux procédures de livraison garantie énoncées à la rubrique « Offre de rachat – Procédure de dépôt des actions ».

LOTS IRRÉGULIERS

(se reporter à la directive 7 de la lettre d'envoi)

Remplissez cette case UNIQUEMENT si des actions sont déposées par des personnes ou pour le compte de personnes qui sont propriétaires véritables d'un total de moins de 100 actions à l'heure limite à la date d'expiration.

Le soussigné (cochez une case) :

☐

sera le propriétaire véritable d'un total de moins de 100 actions à l'heure limite à la date d'expiration, lesquelles actions sont toutes déposées;

☐

est un courtier en valeurs, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre prête-nom qui i) dépose, pour le compte de leurs propriétaires véritables, des actions dont il est le propriétaire inscrit; et ii) est d'avis, selon les déclarations que lui ont faites les propriétaires véritables en question, que chaque propriétaire véritable sera propriétaire d'un total de moins de 100 actions à l'heure limite à la date d'expiration et que chacun d'eux dépose toutes ses actions.

DESCRIPTION DES ACTIONS DÉPOSÉES

Nom et adresse de chaque propriétaire inscrit

(veuillez indiquer le nom exactement tel qu'il figure sur le certificat d'actions)

Actions déposées (joindre une liste signée si nécessaire)

Numéro du certificat d'actions (si possible)	Nombre d'actions représentées par le certificat	Nombre d'actions déposées
Total des actions déposées		

VEUILLEZ SIGNER ET REMPLIR

Signature(s) : _____

Adresse : _____
(code postal)

Nom(s) : _____

Fonctions (titre complet), si en qualité de représentant : _____

Code régional et
numéro de téléphone : _____

Numéro d'identification de contribuable ou
numéro de sécurité sociale : _____

Date : _____

GARANTIE

(Ne doit pas servir à garantir une signature)

Le soussigné, qui est un établissement admissible, garantit par les présentes la livraison au dépositaire, à son bureau de Toronto, en Ontario, indiqué à la page 1 des présentes, selon l'une des méthodes décrites à la page 1 des présentes, le ou les certificats représentant les actions déposées aux termes des présentes, en bonne et due forme aux fins de transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi convenablement remplie et dûment signée ainsi que de tous les autres documents requis par la lettre d'envoi, le tout au plus tard à 17 h (heure normale de l'Est) le troisième jour de bourse à la Bourse de Toronto suivant la date d'expiration.

Date : _____

Établissement : _____

Signature autorisée : _____

Adresse de l'établissement : _____

Code régional et
numéro de téléphone : _____

Nom en caractères
d'imprimerie : _____